



CGT SPIP-CVL

22/05/23

Notre camarade, ancien secrétaire de la CGT SPIP Basse-Normandie et aujourd'hui secrétaire national de la CGT IP, et deux camarades du SNEPAP FSU sont convoqués devant le tribunal correctionnel d'Alençon jeudi 25 mai 2023 à, suite à un tract signé en intersyndicale qui dénonçait le comportement inadapté de certains personnels pénitentiaires de Condé Sur Sarthe sur leur lieu de travail et révélait la souffrance et le mal-être des personnels du SPIP au sein de l'établissement.

A la suite de ce communiqué, une plainte pour diffamation avec constitution de partie civile a été déposée contre la CGT IP et le SNEPAP FSU.

Nous, CGT- SPIP CENTRE VAL DE LOIRE, considérons inacceptable que la responsabilité individuelle de nos camarades soit ainsi engagée.

A nos yeux, il s'agit là d'une grave remise en cause de la liberté syndicale.

Nous apportons tout notre soutien à nos camarades et leur témoignons notre entière solidarité.

La CGT SPIP CENTRE VAL DE LOIRE